



## **Intervention des élus Cfdt sur l'Information des élus du CCUES sur le projet d'entreprise présenté le 1er juillet 2010 par le Directeur Général de l'entreprise**

La délégation CFDT au CCUES tient tout d'abord à vous remercier de votre présence dans cette instance pour échanger sur votre projet « Conquêtes 2015 ».

« Conquêtes 2015 » nous apporte tout d'abord la satisfaction de ne pas être un nième projet de réorganisation tel que les salariés en ont connu ces dernières années mais une véritable ambition repositionnant l'ensemble des salariés du Groupe au coeur de sa stratégie.

Votre ambition est de redonner aux salariés leur capacité d'agir et d'expression, au plus près des clients et de la réalité du terrain. Elle ne peut que permettre à chacun de s'exprimer au mieux et de trouver une réelle satisfaction dans l'exercice de son métier. Nos demandes d'un ré-équilibre des pouvoirs entre les Directions métiers et Territoriales trouve une réponse dans l'affirmation de la nécessaire correction progressive de la centralisation à outrance mise en place ces dernières années. Mais c'est une véritable rupture qu'attendent les collègues en la matière.

Vous avez également affirmé votre volonté de redonner leur place aux managers. Leur place a, là aussi, été trop limitée à une simple courroie de transmission ces dernières années. Vous avez réaffirmé la priorité managériale et la place des managers dans la stratégie et le développement du groupe mais également dans la transversalité dans l'équipe et au sein de l'équipe. La délégation, la responsabilité et l'équité doivent redonner aux managers le plaisir d'entreprendre. Mais il restera à voir effectivement la mise en œuvre et les réelles marges de manœuvre et moyens à chaque étage de l'organisation.

Ces conquêtes pour 2015 sont à la fois une nouveauté mais aussi un « retour aux sources » ; on redécouvre les « fondamentaux », déjà largement travaillés par les salariés mais trop rapidement oubliés ces derniers années, du fait d'une politique de réduction des coûts tous azimuts et sans discernement. On se souvient du « Tous pour le client », « Tous pour l'international », etc. La conquête des réseaux, colonne vertébrale de l'entreprise de ser-

vice, rappelle également les acquis du passé. Dans un contexte technologique, réglementaire, concurrentiel et social différents, le personnel du Groupe a le potentiel et l'expérience pour mener à bien ces « conquêtes ». Il reste à démontrer que les moyens qui seront donnés pour ce nouveau défi seront suffisants, et nos offres commerciales innovantes et adaptées ...

Ce nouveau plan doit donc avoir les moyens financiers de ses ambitions. Ainsi, il faudra que France Télécom retrouve des marges financières. Cela passera inévitablement par une remise en cause du niveau du dividende versé aux actionnaires . 3,65 milliards d'euros ont été distribués en 2009, pour un résultat de l'entreprise de 3,47 milliards ! Il faut que l'entreprise recouvre une capacité d'investissement pour générer la valeur de demain et créer les emplois associés.

Certes, la politique de l'emploi renoue enfin avec les embauches. Celles-ci sont en effet vitales pour relever ces défis, conserver les expertises et rajeunir l'ensemble des métiers du Groupe. 10.000 embauches, c'est bien. **Mais ce ne sera pas assez.** Avec 10 000 embauches en 3 ans, face aux départs à prévoir, le solde final d'emplois est négatif. Cela revient à stabiliser le niveau de l'emploi en 2010 puis de diminuer en 2011 et 2012 le nombre total d'emplois en France. Cela limite nos marges pour améliorer les conditions de travail dans ce futur proche.

Ces 10.000 embauches, nous souhaitons également qu'elles soient correctement déployées territorialement et de façon à bien dégonfler les lieux / sites en tension actuellement. Il est aussi important que la précarité diminue dans l'entreprise. Il faudra aussi que l'entreprise éclaire ses engagements vis-à-vis de ses actuels sous-traitants. Cette instance a traité cette semaine de la sous-traitance en Roumanie de la supervision de plates-formes techniques. Au-delà de cette exemple, il faudra que soit précisée la politique à venir en matière de sous-traitance tant interne qu'externe au Groupe.

L'ambition est claire. Il reste à préciser la manière de remotiver l'ensemble de nos collègues . La reconquête des salariés du Groupe et de leur confiance ne pourra se satisfaire de promesses mais doit se prouver chaque jour, ne serait-ce que par l'application sans restriction des accords signés !

Nos clients comme les salariés n'attendent pas des promesses mais bien de retrouver la confiance en France Télécom. Avec des moyens et un dialogue social renouvelé, nous jouerons notre rôle pour réussir ce challenge.

Nous avons deux questions :

- sur l'innovation tout d'abord : Le Groupe est doté de multiples structures et fonctions en charge de l'innovation marketing. Mais force est de constater que nous avons raté un certain nombre d'innovations à ce jour (moteurs de recherche, blogs, réseaux sociaux, ...) et n'avons pas été en mesure de lancer de manière industrielle des offres capables de créer un

avantage compétitif sur le marché français. Les contenus ont, par ailleurs, montré leurs limites pour nous permettre d'acquérir des parts en marché broadband. Partagez-vous ce diagnostic ? Qu'entendez-vous faire pour y remédier ?

- sur la réglementation : l'ARCEP a récemment relâché certaines contraintes pesant sur nous. Nous pouvons ainsi espérer construire une réelle vision unique, multi-marchés, de nos clients, sur le marché français et préparer pour la rentrée de premières offres quadruple-play. Pour autant, ce que l'ARCEP donne d'une main, elle semble vouloir le reprendre de l'autre, puisque dans le même temps elle demandait aux opérateurs de « réfléchir » à l'ouverture de leur réseau 3G au nouvel entrant Free.

Comment voyez-vous l'évolution réglementaire tant en France qu'à l'étranger, en particulier le poids qu'elle fait peser sur nos revenus ? Que pensez-vous faire pour dégager d'autres marges de manœuvre réglementaires au Groupe ?